Procès-Verbal du CA du 10 mars 2020

Désignation d'un secrétaire de séance: Mme Vigneau Carine

19 membres présents
Ouverture de la séance à 17h35

ORDRE DU JOUR

***Adoption du PV du CA du 26 novembre 2019**

Vote
Contre :0
Abstention: 0
Pour: 19

***Adoption de l'ordre du jour**

Vote
Contre : 0
Abstention: 0
Pour: 19

***Ventilation DGH rentrée 2020**

***Modification du Règlement intérieur**
***Contrats et conventions. (M.Verlomme, Jeunes en Librairie, Occupation du logement vacant…)**
***Informations diverses**
***Questions diverses**

***Ventilation de la DGH**

TRMD : TABLEAU DE RÉPARTITION DES MOYENS PAR DISCIPLINE

M. Baillieu précise la fonction délibérative du CA sur cette répartition et non sur la dotation. Le vote aura donc lieu sur la ventilation des heures et non sur la DGH elle-même.

Nous avons une marge d'autonomie de 30 heures.

TRMD ≠ DHG
Dotation Horaire Globale = enveloppe d'heures attribuée à l'établissement pour assurer les enseignements
Si le vote est négatif, il en suivra une re-convocation d'une commission permanente puis d'un nouveau CA dans un délai de 10 jours.

Si le nouveau vote s'avère négatif une nouvelle fois, c'est la ventilation proposée par le chef d'établissement qui sera adoptée.

La DHG est composée d'un volant d'heures postes (HP) et d'heures supplémentaires années (HSA).

La répartition doit prendre en compte les volumes imposés.
Deux mails ont été reçus pendant les vacances avec le rappel suivant : en collège ont doit avoir 5 à 6% d'HSA.
Nous ne sommes qu'à environ 3% mais nous connaissons une situation particulière avec la perte d'une classe.
M. Baillieu a fait remonter cette remarque à l'inspection académique.

Les HSA ne peuvent pas être effectuées par tous les enseignants (ex professeur à tps partiel, stagiaires...)

EFFECTIFS :

Niveau	Effectif prévisionnel	Réponse IA	Structure	Seuil	Places vacantes	Elèves/ classe
6eme	76	76	3	84	8	25.3
5eme	80	82	3	90	8	27.3
4eme	53	53	2	60	7	26.5
3eme	58	55	2	60	5	27.5
TOTAL	267	266	10			

Moyenne du collège : 26,6 élèves par classe

Nb : Il y aura surement des demandes de dérogations pour les entrées en sixièmes (notamment de la part des familles des élèves de Castaignos) cependant les PE n'auront les informations qu'au moment de la depose des dossiers.

DOTATION :

Structure : sixièmes: 3 divisions
cinquièmes: 3 divisions
quatrièmes: 2 divisions
troisièmes: 2 divisions

	Horaires obligatoires	Nombre de divisions	Total
Heures d'enseignement	26	10	260h
Dotation complémentaire	3	10	30h
Occitan			8h
ARE			10h
TOTAL			**308h**

ARE : Activité à Responsabilité dans l'Etablissement (6h d'UNSS, 2H de Chorale, 2h de labo pour Sciences Physiques et SVT)

Dotation rentrée 2020: 308 heures
HP: 299 heures
et
HSA: 9 heures (2,92%) (Nous sommes en dessous des 5 à 6% demandés par l'institution)

Rappel 2019-2020: 337h dont 319 HP et 18 HSA (5,6%)

Pour couvrir les besoins par matière on place d'abord les HP.

1ERE HYPOTHESE: IL MANQUE DES HEURES POUR ASSURER TOUS LES SERVICES

On peut faire appel à un enseignant d'un autre établissement en sous service, pour nous c'est un CSR (complément de service reçu). Attention cela consomme des HP.
On peut également placer des HSA et/ou faire appel à un contractuel en HP.

2EME HYPOTHESE : ON DISPOSE DE PLUS D'APPORTS QUE DE BESOINS:

On fait un CSD « complément de service donné » avec un autre établissement.
Exceptionnellement, on peut être amené à supprimer un poste.
La suppression d'un poste incombe au rectorat.

TABLEAUX RECAPITULATIFS (en pièce jointe des actes du CA)

18H02 : Arrivée de Mme Mora (suppléante de Mme NEL)

Départ de M. Combot

Constat : toutes les disciplines sont en sous service.

Pour le Latin : on prend 5 heures sur les 30h d'autonomie.

Puis les 25 heures qu'il reste peuvent être réparties sur les autres disciplines.

Pour l'Occitan : il y a une volonté du rectorat d'abonder (8h) et une convention écrite avec une association qui demande au collège d'assurer 1h pour tous les élèves de 6ème. Avec 3 classes de sixième, Il n'y a pas assez d'heures donc 1h est prise (sur les 30h) pour l'occitan.

22,5 heures sont réparties sur plusieurs disciplines : Anglais, Français, Maths, SVT, Occitan, Technologie, Espagnol, EPS, SC Physiques.

2,5 heures seront réservées pour financer les actions pédagogiques des enseignants.

5 disciplines restent en sous service : Arts plastiques, Ed Musicale, Occitan, Histoire Géo, et Maths.

Pour les Maths, M. Baillieu a travaillé avec l'IA pour essayer de faire « geler » le poste car nous savons que nous allons être en mesure de rouvrir une classe pour le rentrée 2021, or le rectorat a tout de même décidé de la suppression du poste.

Remarque de Mme Danel : S'il y a donc un besoin pour la rentrée 2021 et que le poste a été supprimé, il n'y aura pas de re-création de poste ?

C'est une quasi-certitude : on aura donc recours à un BMP (CSD ou contractuel).

LECTURE DE LA MOTION DES ENSEIGNANTS :

Motion

CA du 10/03/2020

Collège du Pays des Luys - AMOU

Par la lecture et l'inscription au procès-verbal du CA de leur motion, les enseignants du Collège du Pays des Luys - Amou, tiennent à porter à la connaissance du Conseil d'Administration leurs très vives inquiétudes face à la préparation de la prochaine rentrée.

Par de multiples aspects, la répartition imposée par l'insuffisance des moyens donnés à l'établissement porte atteinte à la qualité et la continuité de l'enseignement dispensé aux élèves.

Les membres-représentants des enseignants, dénoncent à l'occasion du CA traitant de la DHG :

· la suppression d'une classe de 3ème alors que les effectifs actuels permettent de maintenir 3 classes. Seule une DHG incluant cette suppression a été présentée en commission permanente, sous-entendant une décision déjà validée par le rectorat,

· la suppression par anticipation d'un poste de mathématiques qui découle de cette suppression de classe,

· la multiplicité des sous-services, conséquence de la suppression de cette classe, qui implique une réorganisation des services de plusieurs collègues - la suppression de cette classe impactant défavorablement notre établissement rural isolé.

Nous insistons sur le fait que cette situation n'est que provisoire : en effet, nous avons 11 classes cette année et nous aurons à nouveau 11 classes à la rentrée 2021.

Nous nous opposons à cette suppression de classe, qui implique des effectifs de 30 élèves par troisième – année d'examen. De plus les autres niveaux seront surchargés avec une moyenne de 27 élèves par classe, dans un contexte qui porte atteinte à la qualité du service public d'éducation et de formation. Sans oublier la taille de certaines salles de classe, trop exiguës pour accueillir 30 élèves et les 2 AESH (si ce n'est plus…) qui suivent 2 élèves de 4ème.

Nous dénonçons ces suppressions de classe et de poste, qui conduisent à une nouvelle dégradation des conditions d'enseignement. Aucune mesure n'est guidée par le souci pédagogique et la recherche d'une meilleure réussite scolaire. Il s'agit de faire des économies aux dépends du secteur éducatif public.

En conséquence, nous ne pouvons accepter la gestion de la pénurie et refusons la proposition de cette DHG dont le volume global ne permet pas une répartition qui réponde aux besoins de l'établissement.

Les enseignants du Collège du Pays des Luys

VOTE pour la ventilation de le DHG

Contre : 15

Abstention : 1

Pour : 3

Les parents demandent comment aller contre cette décision.

Les enseignants encouragent les parents à se mobiliser.

18h40 : Arrivée de Mme Lafitte

19H : départ de Mme Danel

*POINT SUR LES IMP

Référent Culture:	1IMP
Référent Décrochage scolaire:	0,5IMP
Comédie Musicale:	1IMP
Devoirs faits:	1IMP
CNRD	0,25 IMP

Solde: 0,75IMP
Proposition: 0,5 IMP Atelier « Récré Action » (Respect de l'Environnement Consommation Responsable et Ecologie)

: 0,25 IMP CNRD et concours d'éloquence

Vote :
Contre: 0
Abstention: 0
Pour : 19

*MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Plusieurs ajouts sont présentés pour être en accord avec les demandes du service juridique et en particulier un paragraphe sur la RGPD. (En pièce jointe de l'acte)

Vote:
Contre: 0
Abstention: 0
Pour : 19

*CONTRATS ET CONVENTIONS

Convention avec M. Verlomme (222,83 €) 26/05/20
Atelier d'écriture pour les élèves de sixième
Porteuse du projet : Mme Delmas

Vote:
Contre: 0
Abstention: 0
Pour : 19

Convention « Jeunes en Librairie » 270€
Porteuse du projet : Mme Delmas

Vote:
Contre: 0
Abstention: 0
Pour : 19

27 élèves volontaires de 6ème sont concernés.
Chacun pourra choisir 3 livres (1 pour lui et 2 pour 2 camarades qui n'auront pas participé au dispositif). Chaque élève de 6ème aura donc 1 livre.

Convention désignation délégué académique RGPD
Vote:
Contre: 0
Abstention: 0
Pour : 19

Occupation précaire logement : 2 actes:

- **1er Acte : Répartition des logements**

Logement 1: M. Baillieu
Logement 2: M. Plet
Logement 3: M. Sissoko

Vote:
Contre: 0
Abstention: 0
Pour : 19

- **Convention d'occupation précaire du logement vacant. 500€ et 50€ charges**

Le logement va être attribué à M. Sissoko, apprenti en CAP cuisine au collège.
Il occupera le logement avec un ou deux amis, eux aussi en apprentissage.
Ils recevront des aides du CD40. Cette convention d'occupation sera signée jusqu'au 31 décembre 2020, renouvelable.

Vote:
Contre: 0
Abstention: 0
Pour : 19

*INFORMATIONS DIVERSES

Point arbre :
Le pin doit être abattu car ses racines et ses branches deviennent dangereuses.
L'ONF vient faire le point le jeudi 12 mars 2020
Il sera remplacé par un autre arbre, sans doute un savonnier.

Point clôture:
Une clôture va être montée entre le parking et l'espace vert qui rejoint le plateau sportif afin d'empêcher les éventuelles intrusions dans l'enceinte de l'établissement.

Point ouverture piscine
La piscine ouvrira pour les établissements scolaires à partir du 2 mai et jusqu'au 26 juin 2020. M.Baillieu remercie vivement la communauté de communes.

Point Coronavirus
M. Baillieu va publier un lien sur Pronote pour avoir les dernières directives.

Point voyages
M. Baillieu va adresser un courrier aux familles dont il fait la lecture devant le CA.
S'il y a annulation du voyage, cela sera décidé 7 jours avant afin de limiter les pertes dues aux closes d'annulation.

Fin de la séance à 19h35

Prochaine Commission Permanente le 17 mars à 17h15
Prochain CA le 17 mars à 17H30 : vote de la ventilation de la DGH

CA (Compte Financier) le mardi 07 avril 2020

Le Président du CA : M.Baillieu Daniel, Principal

COLLEGE du Pays des Luys
0330
AMOU
LE PRINCIPAL

La secrétaire de séance : Mme Vigneau, enseignante.